

PRÉSIDENTIELLES 2017

PROPOSITIONS DES CANDIDATS SUR : ÉDUCATION ET FORMATIION

	HAMON	MÉLENCHON	MACRON	FILLON	LE PEN
CONSTATS CENTRAUX SUR L'ÉCOLE		<ul style="list-style-type: none"> - École inégalitaire et marchandisée, qui génère l'échec de milliers d'élèves. - Critique de l'approche utilitariste et adéquatniste du Socle commun. - Dégât de la politique d'austérité de Sarkozy (-80 000 postes) non compensé. - Crise de recrutement et mal-être enseignant - Inégalités générées par la réforme des rythmes scolaires (accès payants aux TAP) - Critique des partenariats de l'EN avec Microsoft et Teach for France 	L'École, miroir des inégalités sociales : la réussite scolaire dépend de l'endroit où on est né et de la richesse de nos parents.	Trop des jeunes n'arrivent pas à s'insérer dans la vie professionnelle ou à réussir dans l'enseignement supérieur.	
FINALITÉS ET PRINCIPES DE L'ÉCOLE/ÉDUCATION	Faire de la lutte contre les inégalités une priorité éducative.	<ul style="list-style-type: none"> - Faire de l'école un espace de coopération et d'échanges et non de concurrence et de compétition - L'école doit jouer un rôle décisif dans la préparation de la transition écologique - Emanciper par l'instruction : le savoir contre l'ignorance - Emanciper par la qualification : garantir une « maîtrise professionnelle durable » (diplômes, droits sociaux et conventions collectives) - Emanciper par le développement de l'esprit critique et l'affranchissement de l'individu de toute influence <p>Condorcet : l'école a mission de « former des citoyens qui ne s'en laissent pas conter mais qui entendent qu'on leur rende des comptes »</p>	<ul style="list-style-type: none"> - L'égalité réelle à l'École - Une laïcité respectueuse et respectée - Une vie choisie et non subie (aider les élèves à s'émanciper et innover) - L'École, une arme contre le chômage : former les individus à l'économie de la connaissance et de l'innovation pour mieux s'adapter « à la transformation numérique et environnementale » 	<ul style="list-style-type: none"> - Faire de l'École « une priorité dans la reconquête de notre souveraineté et dans notre redressement » - Rompre avec « l'égalitarisme promu par la gauche » - l'éducation comme lieu de « formation à l'emploi » et « d'apprentissage des valeurs collectives d'excellence, de reconnaissance du mérite, de récompense de l'effort, de respect des autres et de sens de la vérité » - l'éducation comme « creuset de la Nation » et « d'intégration par la transmission de notre culture » 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer l'unité de la nation par la promotion du roman national et le refus des repentances d'État qui divisent. - Promouvoir l'assimilation républicaine, principe plus exigeant que celui d'intégration. - Rétablir l'égalité réelle et la méritocratie en refusant le principe de « discrimination positive ». - Rétablir une véritable égalité des chances en retrouvant la voie de la méritocratie républicaine. - Faire de l'école un « asile inviolable où les querelles des hommes n'entrent pas » (Jean Zay), donc en y imposant non seulement la laïcité, mais également la neutralité et la sécurité. <p>Remarque : la proposition de remise en cause de la scolarité gratuite pour les mineurs étrangers au titre de la priorité nationale (Philippe et Le Pen en janvier dans les médias) ne figure plus au programme officiel</p>
CONTENUS / PÉDAGOGIE	<ul style="list-style-type: none"> - Priorité à l'éducation artistique et culturelle, et à l'éducation à l'image. - Relance du travail de réflexion sur l'évaluation des élèves. - Mise en place d'un service public du soutien scolaire : inclure dans le temps scolaire le travail personnel et les devoirs - accompagnement réalisé par des enseignants volontaires rémunérés en conséquence. 	<p>Une école où il fait bon apprendre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assurer des locaux agréables et accessibles : rénovation, établissements à taille humaine, équipements sportifs... - Faire de la cantine un lieu clé d'éducation et de convivialité - Encourager la coopération : classes multi-âges, tutorat entre élèves, activités collectives, abrogation du livret scolaire unique, intervention d'acteurs associatifs sur l'égalité femmes-hommes et la lutte contre les discriminations - Renforcer les services de vie scolaire : 8000 CPE, renforcer les équipes d'AED - Renforcer la prévention et l'éducation à la santé : 6000 médecins, infirmiers, psys et assistants sociaux scolaires ; formation de tous les personnels au PSC1 ; visite médicale obligatoire - Lutter contre la violence à l'école <p>Instruire dans l'école commune :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire progresser tous les élèves : 60 000 enseignants pour diminuer le nb d'élèves par classe, renforcer le « plus de maitres que de classe » (5000 postes) ; reconstruire les RASED (15 000 postes) - Transmettre les savoirs : replacer les disciplines au cœur des apprentissages en rétablissant les heures ; SES obligatoire en 2de, philo en terminale pro, initiation au droit en collège et lycée ; ouvrir les options bilangues, européennes et langues anciennes en collège ; soutien scolaire gratuit assuré par le service public - Octroyer plus de temps et de choix d'orientation : allonger l'instruction obligatoire de 3 à 18 ans ; droit à la scolarisation dès 2 ans dans le cadre d'une école de la petite enfance ; faciliter le droit au redoublement ; bourse public de stages - Apporter une culture commune : 5 000 classes à projet artistique ; étendre le corps des profs d'éducation socioculturelle aux internats et à l'éducation prioritaire ; créer des associations culturelles dans le 2d degré (modèle UNSS) ; carte nationale de l'élève permettant l'accès à la santé et à des activités sportives et culturelles <p>Ecole de la citoyenneté</p> <ul style="list-style-type: none"> - Eduquer à la citoyenneté : développer l'éducation critique aux médias dans le cadre de l'EMC ; horaires d'EMC fléchés dans la voie technologique ; formation au droit du travail dans la scolarité obligatoire - Encourager la démocratie scolaire : droit d'association et création d'un statut pour les lycéens et apprentis favorisant la démocratie ; maison des lycéens <p>Renforcer le cadre républicain :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Restaurer le cadre national des diplômes, programmes, statuts et horaires - Supprimer le contrôle continu au bac et au brevet (égalité et anonymat) - Abroger les dispositifs qui balkanisent : décret Peillon, réforme du collège, réforme Chatel du lycée, réorganisation de la carte de l'enseignement professionnel - Favoriser les jumelages d'établissements (urbains/ruraux, montagnards/littoraux, métropolitains/outre-mer) pour élargir l'horizon culturel et social des élèves 	<ul style="list-style-type: none"> - Valoriser la transmission pour bâtir une société pacifiée : - redonner toute sa place à la culture, véritable arme contre la barbarie - Cesser d'uniformiser : - offrir un enseignement plus individualisé - identifier dès les plus petits âges les pathologies qui empêchent d'apprendre - l'enseignement ne devrait plus être « aussi magistral » ni « aussi univoque » 	<ul style="list-style-type: none"> - Primaire : Priorité à l'acquisition du socle commun des fondamentaux (lecture, calcul, écriture, dates et personnages de l'histoire de la Nation, géographie de la France) : 3/4 de temps d'enseignement - supprimer l'interdiction des devoirs au primaire - abolir la notion de cycles - Collège : revoir les programmes autour de 2 volets péda : 1) approfondissement des fondamentaux 2) ouverture au monde (éducation civique, esprit de défense et fait religieux) et à l'environnement économique (langues et en priorité l'anglais, économie, numérique, environnement) - Numérique : embaucher par vacation des spécialistes de l'utilisation pédagogique des outils numériques pour aider les enseignants 	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer la transmission des connaissances par le renforcement des apprentissages fondamentaux (français, histoire, calcul). À l'école primaire, réserver la moitié du temps d'enseignement au français, à l'écrit comme à l'oral. Supprimer « l'enseignement des langues et cultures d'origine » (ELCO). - Rétablir l'autorité et le respect du maître et instaurer le port d'un uniforme à l'école. - Lancer un grand plan national de création de filières (lycées, universités) des métiers d'art dans nos territoires et implanter un réseau de pépinières d'artistes sur tout le territoire. Restaurer une véritable éducation musicale généraliste dans les établissements scolaires.

PRÉSIDENTIELLES 2017

PROPOSITIONS DES CANDIDATS SUR : ÉDUCATION ET FORMATIION

	HAMON	MÉLENCHON	MACRON	FILLON	LE PEN
	PILOTAGE ET ORGANISATION DU SYSTÈME SCOLAIRE				
PRIMAIRE	<ul style="list-style-type: none"> - Priorité au primaire : 20 000 postes créés pour avoir au max 24 élèves par classe dans les apprentissages fondamentaux, et 20 élèves en cycle 2 en REP - Scolarité obligatoire dès 3 ans (dès 2 ans en REP) : 3 000 postes créés 	<ul style="list-style-type: none"> - renforcer le « plus de maîtres que de classe » (5000 postes) ; - reconstruire les RASED (15 000 postes) 	<p>Grand plan de réinvestissement dans le 1er degré, en priorité pour les maternelles en REP</p> <ul style="list-style-type: none"> - dédoublement des CP en REP - développement de la scolarisation précoce (6000 postes pris sur les créations en cours) 	<ul style="list-style-type: none"> - Scolarité obligatoire dès 5 ans (un an de plus pour l'apprentissage de la lecture) 	
COLLÈGE		<ul style="list-style-type: none"> - Abrogation de la réforme du collège 	<ul style="list-style-type: none"> - Maintien du collège unique - Revenir sur la suppression des sections européennes - Rétablir les classes bilangues anglais-allemand en 6ème 	<ul style="list-style-type: none"> - Pas plus de 5 enseignants dans les 2 premières années de collège - DNB = certificat d'acquisition du socle commun, nécessaire pour entrer au lycée - allonger le temps scolaire jusqu'en juin - Demander aux CA des collèges de se prononcer sur la tenue des élèves (possibilité de tenue unique obligatoire) 	<ul style="list-style-type: none"> - suppression progressive du collège unique, autorisation de l'apprentissage à partir de 14 ans.
LYCÉE BAC-3/ BAC+3 ORIENTATION	<ul style="list-style-type: none"> - Mieux valoriser toutes les formes de réussite lors de l'orientation en fin de 3ème - Création d'un « indice social » pour l'affectation des moyens en lycée 	<ul style="list-style-type: none"> - Abrogation de la réforme Chatel du lycée - Retour au Bac pro en 4 ans - Création d'une filière polytechnique 	<p>Des inégalités d'orientation et de sélection se jouent à l'entrée dans le supérieur : nécessité de mieux informer et de proposer une organisation différente du premier cycle universitaire.</p>	<p>Revaloriser le Bac en réduisant à 4 le nombre d'épreuves (dont français en 1ère).</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Revaloriser le travail manuel par l'établissement de filières professionnelles d'excellence (suppression progressive du collège unique, autorisation de l'apprentissage à partir de 14 ans). Développer des lycées professionnels ou technologiques de la seconde chance sur tout le territoire pour les élèves sortis du système scolaire sans diplôme.
AUTONOMIE DES ÉTABLISSEMENTS		<p>Débarrasser l'école des lobbies et garantir sa neutralité</p> <ul style="list-style-type: none"> - Abroger le dispositif « campus des métiers » - Libérer les lycées agricoles de la tutelle des chambres d'agriculture - Déconfessionnaliser l'école du dogme néolibéral : fin des partenariats avec le Medef ; interdiction de tout partenariat avec des groupes privés pour la diffusion de matériel y compris numérique - Généraliser l'équipement en logiciels libres 	<ul style="list-style-type: none"> - Donner plus d'autonomie aux professionnels, plus d'autonomie aux enseignants, plus d'autonomie aux directeurs et directrices d'école, pour pouvoir là aussi décider, dans un esprit d'équité, mais (...) de manière pragmatique et sur le terrain, ce qui permet de répondre aux difficultés des enfants - Créer une « instance d'évaluation indépendante » des établissements 	<ul style="list-style-type: none"> - L'État fixe les programmes, le niveau des enseignants et certifie les examens nationaux - Donner aux écoles le statut d'établissement public - Confier aux chefs d'établissements du 2nd degré le choix de tous les personnels - Les directeurs et chefs d'établissement ont pouvoir sur la promotion des enseignants - Globaliser tous les moyens (heures et crédits) dont dispose l'établissement - La présidence du CA est dissociée de celle de chef d'établissement (personnalité extérieure) - Rendre obligatoire les dispositifs d'auto-évaluation et d'évaluation de la performance scolaire au sein de chaque établissement 	
ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL / APPRENTISSAGE		<p>Créer une filiale polytechnique (voie professionnelle et technologique)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rétablir le Bac pro en 4 ans - Refonder la voie technologique - Bonifier les bacs pros et technologiques afin de favoriser l'accès à l'enseignement supérieur court <p>Développer l'enseignement professionnel et technologique public</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renforcer le maillage de lycées polytechniques sur tout le territoire - Ouvrir un lycée pro maritime dans chaque département littoral - Intégrer les lycées agricoles à l'EN - Faire passer de 23 à 50% le barème de la taxe d'apprentissage pour le financement des formations sous statut scolaire - Supprimer les aides à l'apprentissage 	<ul style="list-style-type: none"> - Transférer la gestion de l'enseignement professionnel aux Régions - Valoriser l'apprentissage en le mettant au cœur des politiques éducatives 	<ul style="list-style-type: none"> - Mobilisation nationale pour développer l'apprentissage dès 15 ans - Redéployer les fonds pour les emplois aidés vers des aides aux entreprises accueillant des apprentis - Confier aux Régions la responsabilité de l'enseignement professionnel scolaire - les profs du professionnel deviennent fonctionnaires territoriaux - Adaptations régionales des diplômes à hauteur de 20 % en fonction des besoins économiques locaux 	<ul style="list-style-type: none"> - Pour une vraie justice sociale, transférer aux établissements supérieurs d'enseignement général et professionnel la charge de trouver une offre de stage à chaque étudiant. - Développer massivement l'alternance (contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation) dans l'artisanat, le secteur public et privé et rendre la formation professionnelle plus efficace, moins opaque et moins coûteuse.

PRÉSIDENTIELLES 2017

PROPOSITIONS DES CANDIDATS SUR : ÉDUCATION ET FORMATIION

	HAMON	MÉLENCHON	MACRON	FILLON	LE PEN
PÉRISCOLAIRE / RÉFORME DES RYTHMES ÉDUCATIFS	<ul style="list-style-type: none"> - Aide aux collectivités en difficulté sur la mise en œuvre des TAP - Création d'une labellisation pour l'offre d'activités, en partenariat avec les grandes associations d'éducation populaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Abroger la réforme des rythmes scolaires : garantir l'accès à des enseignements artistiques et sportifs gratuits dispensés par des fonctionnaires recrutés sur concours (modèle des professeurs de la ville de Paris) – plan de formation et VAE pour les animateurs périscolaires existants pour leur permettre d'accéder à ce nouveau corps 	<p>Rejet de la réforme des rythmes, qui est une « fausse réforme ».</p>	<p>« organiser le temps hors enseignement avec le souci de l'éducation », « temps complémentaire de l'enseignement - pour le sport notamment »</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Revenir sur la réforme des rythmes scolaires.
INÉGALITÉS TERRITORIALES / ÉDUCATION PRIORITAIRE	<ul style="list-style-type: none"> - Développer la mixité sociale au collège, en redéfinissant des bassins multi-collèges. Y associer le privé sous contrat. - Redéfinition de la carte des REP et REP+, et redéfinition des modalités d'affectation des personnels - Favoriser la collaboration entre établissements du 2d degré et éducateurs et acteurs associatifs : lancement d'expérimentations en REP 	<p>Généraliser la gratuité et garantir la mixité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Gratuité des cantines, des transports, des sorties scolaires, des manuels - Mettre en place un groupe de travail (universitaires, élus locaux, parents d'élèves, syndicats, ministères) pour établir une carte scolaire intégrant les établissements privés - Ouvrir des options rares dans les lycées des périphéries urbaines, rurales et d'Outre-mer, et 200 classes prépa - Bonifier les bacheliers L et ES pour l'affectation post-bac dans les filières sous tension <p>Éducation prioritaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 20 élèves max en maternelle, primaire, collège et lycée pro ; 25 en lycée général ; 2 enseignants par classe en maternelle et primaire - Redéfinition de la carte de l'éducation prioritaire intégrant les lycées - Viser la stabilisation des équipes 	<ul style="list-style-type: none"> - Donner beaucoup plus de moyens et d'autonomie aux écoles en REP : mieux payer les enseignants, augmenter le nombre d'heures d'enseignement - Révision du fonctionnement de la carte scolaire : redéfinir des « règles claires de répartition » des élèves. 	<p>Dans les secteurs défavorisés, temps supplémentaire de présence des enseignants consacré à des réunions régulières avec les parents.</p>	
STATUTS ET EMPLOI DES ENSEIGNANTS / PERSONNELS	<ul style="list-style-type: none"> - Recrutement de 40 000 enseignants pour lutter contre les inégalités scolaires - dont 2 000 postes pour le remplacement des enseignants absents - Amélioration des conditions de travail : salaires, 1ère affectation, gestion des carrières, amélioration de la formation initiale et continue - Renforcer la médecine du travail à l'école pour lutter contre la souffrance au travail 	<p>Reconnaitre l'expertise enseignante</p> <ul style="list-style-type: none"> - Revaloriser le traitement des profs de 7% - Alléger la charge de travail : suppression des APC ; temps hebdomadaire autogéré de 1h30 en 1aire - Renforcer les garanties statutaires : liberté pédagogique, fin des procédures d'harmonisation de l'évaluation informatisées, abrogation du décret Hamon d'août 2014 (obligations de services et missions) - Créer un CAPES et CAPET d'informatique, d'éducation socioculturelle, et une agrégation pour les profs documentalistes et l'informatique <p>Offrir des perspectives d'évolution :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Doubler les postes d'agrégation interne - Créer une base de données de ressources pédagogiques libres de droits - Création d'une décharge statutaire de 3h hebdo pour animer l'association culturelle de l'établissement (modèle UNSS) - Deux années de fin de carrière consacrées au suivi des élèves en difficulté, à la coordination du projet d'établissement ou à la formation des stagiaires <p>Construire une école inclusive</p> <ul style="list-style-type: none"> - 10 élèves max en ULIS - Formation et titularisation des AVS 	<ul style="list-style-type: none"> - Prendre en compte la situation morale des enseignants : trop de charges administratives, dégradation de la relation aux parents, rémunération pas assez régulièrement revalorisée <p>Revoir le mode de gestion des carrières enseignants, cogérées de façon technocratique entre l'administration et les syndicats.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Revaloriser le traitement, en développant une part de mérite, justifiée par une évaluation fréquente réalisée par un inspecteur sous la responsabilité du chef d'établissement - Moduler la charge d'enseignement en fonction de l'ancienneté - Recruter les enseignants au niveau M1, puis formation par apprentissage - Revoir le rôle des inspecteurs : notamment autour de l'accompagnement des enseignants en difficulté 	

PRÉSIDENTIELLES 2017

PROPOSITIONS DES CANDIDATS SUR : ÉDUCATION ET FORMATIION

	HAMON	MÉLENCHON	MACRON	FILLON	LE PEN
FORMATION DES ENSEIGNANTS / PERSONNELS	<ul style="list-style-type: none"> - Grand plan de formation continue : en fonction de l'ancienneté et des besoins exprimés, chaque enseignant bénéficiera tous les ans de 3 jours, 5 jours ou 10 jours de formation. Formations à la personnalisation des apprentissages, à la différenciation pédagogique et à l'usage pédagogique du numérique. - 15 000 postes créés pour la formation continue - Renforcer la formation des AESH (accompagnants d'élèves en situation de handicap) 	<p>Renforcer l'attractivité du métier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Plan de pré-recrutement ouvert dès l'année de terminale et en licence - Cycles rémunérés de préparation aux concours : reconversion professionnelle, VAE <p>Refonder la formation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Refonder le cadre national des ESPE (stage à tiers temps, ...) - Intégrer dans la formation initiale : sociologie de l'éducation, pédagogie, psychologie de l'enfant et de l'ado, lutte contre les discriminations - Développer le partenariat entre l'EN et les mouvements pédagogiques (augmenter les heures de décharges qui leur sont attribuées) 		<p>L'accès des métiers de l'enseignement doit s'inscrire dans le développement de l'apprentissage dans l'enseignement supérieur.</p> <p>Développer la formation continue appuyée sur les résultats scientifiques de la recherche en matière d'apprentissage.</p>	
PLACE DES PARENTS		<p>Faire des parents des acteurs de la vie des établissements :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Créer un statut de parents d'élèves délégués (droit à formation et congés de représentation) - Espaces parents de la maternelle au lycée, animés par les parents délégués 		<ul style="list-style-type: none"> - Assurer aux parents la liberté de choisir entre public et privé : assouplir la règle limitant à 20 % le financement du privé sous contrat par l'État. - Informer les représentants de parents des profils de recrutement des enseignants publiés par le chef d'établissement - Rendre obligatoire la consultation de tous les parents sur l'organisation de l'établissement - Élection par tous les parents (« suffrage universel direct ») d'un vice-président parent au CA 	<ul style="list-style-type: none"> - Garantir la liberté de scolariser ses enfants selon ses choix, tout en contrôlant plus strictement la compatibilité avec les valeurs de la République des enseignements dispensés dans les établissements privés hors-contrat. - Lutter contre la délinquance des mineurs en responsabilisant les parents par la suppression du versement des aides sociales aux parents de mineurs récidivistes en cas de carence éducative manifeste. - Mettre en œuvre une vraie politique nataliste réservée aux familles françaises, en rétablissant l'universalité des allocations familiales et en maintenant leur indexation sur le coût de la vie. Rétablir la libre répartition du congé parental entre les deux parents
PETITE ENFANCE	<p>Création d'un service public de la petite enfance : pour que les jeunes parents, et notamment les mères isolées, puissent bénéficier d'un service public de garde d'enfants en cas d'horaires décalés</p>	<p>Créer une école de la petite enfance, accessible dès 2 ans, donnant priorité à l'acquisition du langage</p>			<ul style="list-style-type: none"> - Lancer un audit complet sur les structures d'accueil et de prise en charge des enfants afin de mettre un terme aux dérives constatées au sein de certaines d'entre elles. Réorganiser et améliorer les politiques d'aide sociale à l'enfance.
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR- RECHERCHE	<ul style="list-style-type: none"> - Remettre l'enseignement supérieur au cœur de l'ascension sociale : +1 milliard € de budget pour équilibrer le développement des universités sur les territoires - consacrer autant de moyens aux universités qu'aux grandes écoles - Meilleure orientation dans le supérieur : réforme du 1er cycle avec un tronc commun - conseils d'orientation post-bac pour les étudiants n'ayant pas obtenu leur 1er choix - grand plan de recrutement de profs agrégés - Aide à la mobilité des étudiants, notamment en assurant la construction et la réhabilitation de 50 000 logements étudiants sur la mandature - Revaloriser la carrière des enseignants-chercheurs - recruter plusieurs milliers d'emplois dans l'enseignement sup et la recherche *renforcer le pluralisme dans l'enseignement et la recherche en économie 	<p>Mettre les connaissances en commun</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rendre l'université gratuite et donner des moyens à l'ESR - En finir avec la bureaucratie de la mise en concurrence - Renforcer le CNRS et les organismes de recherche - Reconstruire le service public de l'enseignement supérieur - Renforcer la démocratie dans l'ESR - Favoriser la diffusion des connaissances - Formation des enseignants et pré-recrutement 	<p>Repenser l'entrée à l'université, pour lutter contre l'échec massif en licence : mieux informer en investissant dans l'orientation, et proposer une organisation différente du premier cycle universitaire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Rénover le baccalauréat, « ce qui ne veut pas dire qu'il donnera plus accès à toutes les formations » - Requalification de la formation en BTS - Donner aux universités toute liberté pour fixer leurs règles d'admission en Master - Organiser la prise en charge financière adaptée des étudiants le nécessitant (bourses), en renforçant la place du mérite - Accompagner les étudiants vers l'insertion professionnelle : les universités devront intégrer alternance, apprentissage et formation continue - « Parachever l'autonomie » : évaluation des établissements (par une autorité indépendante) en fonction de la formation et insertion professionnelle, la recherche et la gestion - Augmenter le financement de l'enseignement supérieur, notamment par le soutien du secteur privé et la liberté des frais de scolarité (règle de vérité de coût, dans une fourchette négociée avec l'État) - Personnels : stabiliser les équipes, revaloriser les carrières (attractivité) et encourager la mobilité et l'internationalisation - Évaluation par les pairs : évaluateurs choisis en fonction de leur qualité scientifique et non en fonction des résultats des élections syndicales 	<ul style="list-style-type: none"> - À l'université, passer d'une sélection par l'échec à une sélection au mérite. Refuser le tirage au sort comme moyen de sélection. Revaloriser les bourses au mérite. Défendre le modèle d'enseignement supérieur français, qui passe par la complémentarité de l'université et des grandes écoles.
FTLV	<p>Droit universel à la formation tout au long de la vie par un rapprochement entre la formation continue et la formation initiale</p> <p>Les universités et écoles seront amenées à devenir les principaux acteurs de la formation continue</p>				